

La balle est dans le camp des équipes spécialisées

# Révision tarifaire

**Rolf Temperli**

Comité de mfe, commission Tarifs



Rolf Temperli

La procédure de consultation auprès des membres de la FMH concernant le nouveau tarif est presque close. Bien qu'il s'agisse d'un sujet complexe et que les répercussions sur l'avenir ne soient pas estimables, bon nombre d'entre vous ont pris la peine d'étudier le projet et de faire part de leurs commentaires. Merci beaucoup. La balle est désormais dans le camp des équipes spécialisées et instances décisionnelles de la FMH et des partenaires tarifaires.

Après avoir mijoté à petit feu durant des années, la révision tarifaire exigée par le Contrôle fédéral des finances est à présent brûlante à plusieurs niveaux.

Parce que le tarif actuellement en vigueur présente des défauts et n'a jamais été adapté à l'évolution des réalités, il y a à présent un cruel besoin d'adaptation, après 11 années de TARMED.

Ainsi, les coûts de personnel ont fortement augmenté et doivent être intégrés dans le tarif. A la fois les praticiens et les hôpitaux enregistrent un manque se chiffrant en centaines de millions de francs, qu'il convient de compenser de façon appropriée et économiquement correcte. La Confédération exige certes la vérité des coûts, mais en même temps, elle a signalé ne pas vouloir en tirer les conséquences. La vérité des coûts et le choix de la solution adéquate conduiront à une augmentation des primes d'assurance-maladie.

Déjà en 2010, le Contrôle fédéral des finances avait exigé une revalorisation des médecins de famille. Nous pouvons uniquement accepter un nouveau tarif si cette exigence est satisfaite. A ce jour, il est impossible de savoir si tel sera réellement le cas avec le projet tarifaire actuel. Au-delà d'interventions possibles du Conseil fédéral et du Surveillant des prix, il se pose la

question de savoir si la structure tarifaire proposée est au juste appropriée pour remplir cet objectif.

De nombreuses revendications des médecins de famille et de l'enfance ont été prises en compte dans la proposition tarifaire actuelle: rémunération identique de la prestation médicale indépendamment du titre de spécialiste, suppression des 5 dernières minutes à demi-tarif, forfaits pour consultations pressantes et urgences, indemnité forfaitaire de dérangement en cas de visite, distinction entre petit, moyen et grand examen clinique. La délimitation qualitative et le supplément pour les enfants sont des thèmes de discussion qui ne sont pas encore clos.

Les principaux obstacles à l'atteinte d'un tarif correct sont les nombreux minutages en partie nettement excessifs pour certaines prestations à l'acte de spécialistes, qui peuvent être accomplis en un temps bien plus court que le temps budgété. Sur ce point, des correc-

## **Après 11 années de TARMED, il y a un cruel besoin d'adaptation.**

tions sont absolument indispensables. Des informations supplémentaires à ce sujet sont disponibles dans l'article «Vers le sprint final!» à la page 67.

Le nouveau tarif ne peut pas être parfait. Les erreurs doivent aussi pouvoir être reconnues et corrigées après son introduction. Les partenaires tarifaires doivent montrer comment il faut procéder.

Les médecins de famille et de l'enfance approuveront le nouveau tarif s'il conduit de manière avérée à la revalorisation financière exigée des médecins de premier recours.

Correspondance:  
Dr Rolf Temperli  
Facharzt FMH für Kinder-  
und Jugendmedizin  
Hessstrasse 27d  
CH-3097 Liebefeld